



**Pour une politique active de développement
de l'énergie citoyenne et participative**

Proposition 5 Renforcer l'ingénierie et l'accompagnement

Investir dans l'ingénierie de développement des dynamiques citoyennes : renforcer l'offre d'accompagnement à l'échelle territoriale ; capitaliser et diffuser les expertises techniques, juridiques, financières, méthodologiques ; informer et sensibiliser.

CONTEXTE

Les projets d'énergie citoyenne et participative sont le plus souvent portés par des collectifs (citoyens, collectivités locales, agriculteurs, structures de l'ESS...) qui, au départ, ne sont pas (ou peu) spécialisés dans les énergies renouvelables. Contrairement aux développeurs, ils ne disposent pas d'un capital d'expertise (technique, juridique, financière...), permettant un montage rapide et sécurisé des projets. S'agissant souvent d'opérations uniques, ils ne disposent ni des retours d'expérience ni des moyens nécessaires à l'atteinte rapide du niveau d'expertise exigé.

Pour favoriser le développement de ces projets, il apparaît donc essentiel d'investir dans l'ingénierie et l'accompagnement, condition *sine qua non* de réussite. Et de préférence de manière mutualisée afin de bénéficier d'économies d'échelle.

PROPOSITIONS

Mettre en place un ensemble de dispositifs articulés entre eux et s'appuyant sur les ressources existantes :

- **Installer un lieu ressource national**, pour l'appui à l'émergence, à la création et au développement de projets citoyens :
 - Mutualisation d'outils, méthodes et données (études préalables, technique, juridique, plans d'affaires, conditions d'achat aux fournisseurs, gestion de projet, méthodes d'animation des dynamiques territoriales...).
 - Appui technique, juridique et financier par un pool d'experts, durant la phase d'études.
 - Animation des échanges d'expériences et de savoir faire entre projets
 - Création d'un observatoire de l'énergie citoyenne pour attester de la dynamique en marche et fournir des données chiffrées sur les retombées socio-économique de ces projets.
- **Articuler étroitement ce dispositif avec un réseau d'accompagnement de proximité**, au plus près des territoires :
 - Elargir à l'ensemble du territoire et renforcer les moyens des associations assurant déjà des fonctions d'information, de conseil, de suivi, d'orientation des porteurs de projets ; organiser leur montée en compétences continue ; renforcer leur mise en réseau, la mutualisation des outils d'accompagnement...
 - Faire émerger un réseau d'experts pour sensibiliser et accompagner les collectivités locales dans l'ingénierie de projets citoyens et dans leurs relations avec les développeurs.
- **Mener des campagnes régulières d'information et de sensibilisation** à la transition énergétique citoyenne, pour en populariser la connaissance, susciter l'émergence de nouveaux projets et accroître la participation à ceux-ci.
 - Campagnes ciblées (écoles, collectivités locales, réseaux de l'ESS...) afin de susciter des vocations au sein des acteurs de la transition citoyenne, de l'économie sociale et solidaire, du développement local et rural, etc.
 - Communiquer auprès du grand public pour inciter les épargnants français à flécher une partie de leur épargne sur ces projets locaux d'intérêt territorial.

MOTIVATIONS

La massification des initiatives citoyennes ne se fera pas sans un investissement important en matière d'ingénierie, d'accompagnement et de sensibilisation. Investir de façon mutualisée sur des outils d'ingénierie performants permet d'accélérer leur montée en compétences et leur mise en œuvre et

ainsi de réduire les coûts de développement. Corollaire indispensable de l'ingénierie, l'accompagnement de proximité et dans la durée sécurise l'avancement des projets et favorise les échanges d'expériences et de savoir faire.

Le développement de ces services peut s'appuyer sur l'offre existante portée par des acteurs de l'ESS en lien avec les collectivités (et notamment le réseau des Espaces Info Energie) : il s'agit de la renforcer massivement pour démultiplier sa couverture territoriale et son impact. Ces services trouveraient également un appui naturel auprès des lieux d'expertise, au premier rang desquels l'Ademe. L'Ademe soutient d'ailleurs déjà les réseaux qui assurent la promotion et le développement des projets citoyens et participatifs. Ils pourraient enfin s'inspirer d'expériences européennes (par exemple l'offre de services déployée par la DGRV (fédération des coopératives) en Allemagne ou le dispositif CARES en Ecosse).

Le financement de ces dispositifs d'ingénierie et d'accompagnement pourrait être recherché auprès d'organismes publics ayant des missions d'intérêt général et territorial, et des métiers d'ingénierie (Caisse des dépôts) ou de maîtrise de l'énergie (Ademe). Il pourrait résulter, en partie au moins, des plus-values issues d'outils financiers dédiés aux projets citoyens et participatifs (voir fiche *ad hoc*).